



Confrérie des Chevaliers du Taste-Fromage de France

Confrérie des Chevaliers du Taste Fromage de France Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2011

Suite à la convocation par courrier, l'assemblée s'est réunie le lundi 10/12/2012,
Au restaurant « Le Ruisseau » - Saint-mandé - 94160

Le secrétariat de séance est assuré par le Grand Chancelier Daniel Le Coguic. La présidence est assurée par Pierre Louis Badia, Grand Maître. Sont présents, le Grand Commandeur Frédéric Maupu et le Commandeur de l'Île de France Roger Verdot, Monsieur Claude Maret membre du Grand Conseil, et 8 adhérents à jour de leur cotisation comme l'atteste la feuille de présence signée par chacun d'entre eux, et jointe au procès verbal. Plus 42 Pouvoirs permettent d'atteindre le Quorum.

Après avoir souhaité la bienvenue, le Grand Maître lit le rapport moral concernant l'exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011.

- Avons émis l'idée d'établir un comparatif du nombre d'adhérents d'une année à l'autre, par une courbe graphique.
- Le projet de notre maquette en pierre reconstituée a vu le jour en 2011, et remporte un vif succès auprès des crémiers, fromagers.

Nous prévoyons d'en offrir « une » à Mme Ronma Rumiko, de la Commanderie du Japon, à l'occasion du dîner prévu à l'hôtel Mercure pendant le Salon de L'Agriculture, en Février 2012.

- Nous avons eu des nouvelles de Mr Gosselin, au Canada, qui prend au sérieux, son rôle de futur Commandeur du Canada, et essaie de nous trouver de nouveaux adhérents.

- A été lancé l'idée d'un Chapitre gratuit pour nos partenaires : Seraient supportés par la confrérie : les frais d'hébergement et de déplacement. Seules les médailles et les intronisations seraient à leur charge. Notre Grand Officier Jean-Marc Normand donne un avis favorable à titre personnel au nom de sa Société.

- Un projet de visite en Suisse, pour l'année 2013 : La rencontre de notre Confrérie avec celle du vin, pourrait nous apporter une ouverture complémentaire. Mr Claude Maret, membre du Grand Conseil, suggère de contacter la Confrérie du « Brie de Meaux » pour un chapitre commun.

- Notre visite à Abidjan, pour l'année 2011, ne s'est pas faite en raison des problèmes politiques du pays. Un chapitre est prévu pour l'année 2012.

- Avons prévu une augmentation de 5€ supplémentaires pour les intronisations. Ce qui les porte à 135€. Et une augmentation de 2 € pour la cotisation annuelle, pour un total de 42€.

- Il a été décidé de mettre à jour la Liste du Grand Conseil et d'annuler les absents. Une nouvelle liste pour 2012 sera rédigée.

- A la suite d'un vote, Mme Brigitte Gaulard, Mr Jean-Marc Normand, Mr Jean-Christophe Delattre, Mr Jean-Dominique Caron, Grand Officier responsable du site de la Confrérie, ont été élus à l'unanimité

- Un courrier en date du 5/12/2012, de notre avocat, nous informe que le dénouement de l'affaire des 4 robes, du livre d'Or, 5 cordons et médailles ainsi que la somme de 1410 € détenus par un ancien membre de la Confrérie, sera bientôt obtenu.

En remplacement du Grand Chambellan Pierre Herry, Le Grand Chancelier Daniel Le Coguic donne lecture du rapport financier.

- L'assemblée appelée à voter le texte de ce rapport moral et financier, l'approuve à l'unanimité.

La copie de ces 2 rapports sont annexés au présent procès verbal. Le rapport financier est à la disposition des membres de la Confrérie à jour de leur cotisation.

Fin de l'Assemblée Générale à 13H.

Les personnes présentes sont conviées à partager le repas très convivial de la Confrérie.

Fait à Saint-Maur-des Fossés : le 27/12/2012

Le Grand Maître
Pierre Louis Badia

Le Grand Chancelier
Daniel Le Coguic